



Communiqué 07 juillet 2026

La Réserve des arts : pas de salaire, c'est la galère !

Les salarié.es de la Réserve des arts restent mobilisé.es face à une direction qui ne répond plus à rien !

- **Seulement 60% des versements de salaires ce mois-ci !**
- **Aucune réponse écrite de leur employeur !**
- **Des prestataires qui se rendent sur place pour réclamer le versement des dernières prestations !**

C'est une mise en danger irresponsable pour les travailleur.euses de la Réserve des Arts, qui vont avoir des loyers à payer, de la nourriture à acheter pour vivre, des familles à aider.

Les salarié.es se retrouvent aujourd'hui sans visibilité sur leur avenir. Leur employeur ne vient plus sur place et ne répond ni à leurs appels ni à leurs mails. L'équipe s'auto-organise et ouvre les boutiques sans savoir pourtant si leur salaire sera versé le mois prochain, dans une ambiance délétère qui accuse les coups de plusieurs mois de fatigue et de lutte. Sur place: plus de rotation de bennes pour évacuer les déchets qui s'accumulent dans l'entrepôt, plus de ménage dans les espaces communs... c'est bien simple, la Réserve ne paie plus aucun prestataires.

Face à un manque de trésorerie insurmontable et une gestion catastrophique, les équipes demandent depuis plusieurs semaines à leur employeur de lancer devant le tribunal une procédure collective : redressement ou liquidation.

Malgré les conseils d'une administratrice judiciaire, c'est silence radio du côté de la gouvernance.

Le ton monte lorsque le CSE pose des questions aussi simple que "les salaires vont-ils être payés"? et depuis bientôt 5 jours l'équipe n'a reçu aucune nouvelle ni de leur président ni du CA pourtant responsables.

A la veille de la période des vacances judiciaires, c'est les salarié.es elleux même qui demandent à leur employeur d'abréger de peur d'être coincé.es sans salaire jusqu'à septembre prochain, obligé.es de continuer à venir travailler dans un entrepôt vide qui n'opère plus de collectes, pourtant le cœur du métier.

M. Le Maire de Montreuil et M. Le Député, vous avez été informés vendredi dernier par les salarié.es !

Maintenant, intervenez sans délai contre cette Direction qui met en danger la vie de ses salarié.es !